

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Qu'est-ce que l'espace Jeunes Pousses RépareSeb ?

L'espace Jeunes Pousses est un espace de coworking à destination de porteurs de projets à impact circulaire et solidaire. Fruit d'une collaboration entre le Groupe Ares et le Groupe Seb, avec le soutien de la Mairie de Paris, il offre un espace de travail partagé convivial, inspirant et productif, dans un quartier en pleine mutation.

Comment l'espace Jeunes Pousses est-il organisé?

L'espace Jeunes Pousses est hébergé au 73 rue de la Chapelle, dans le 18^e arrondissement de Paris. Il dispose d'une superficie de 120m², au premier étage d'un bâtiment de 900m² occupé par la toute jeune entreprise d'insertion RépareSeb, dédiée à la maintenance du petit électroménager.

Pour un espace de travail convivial, favorisant les échanges et le bien-être des usagers, l'accueil se limite à quinze hébergés.

Il se divise en 3 zones principales :

- un espace coworking pour quinze bureaux, avec casiers de stockage dédiés pour chaque structure.
- une salle de réunion partagée, à réserver, pouvant accueillir 6 personnes
- un espace détente/caféteria, avec thé, café mis à disposition gratuitement

Puis-je visiter l'espace Jeunes Pousses avant de me décider?

Oui, il est possible de visiter l'espace Jeunes Pousses. Vous pouvez en faire la demande par email : jeunespousses@repareseb.fr

Qui peut travailler dans l'espace Jeunes Pousses?

Nous accueillons tous types de structures : association, entreprise, autoentrepreneur, porteur de projet à impact circulaire et solidaire. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

LES SERVICES PROPOSÉS

Quels sont les services proposés ?

Le tarif unique de 200€ HT / 240€ TTC par poste fixe/mois, inclut les services suivants :

- Accès à un poste de travail individuel équipé d'un bureau, d'une chaise et d'un accès Internet (WiFi) haut débit
- Accès à une armoire dédiée pour chaque structure, équipée d'une clef.
- Accès aux espaces communs : une salle de réunion partagée avec les autres Jeunes Pousses (utilisable sur réservation), sanitaires, espace détente/déjeuner avec café et thé en libre-service, équipée de micro-ondes et réfrigérateur.
- Une imprimante-scanner partagée est à disposition, un service de réception de courrier.

Le nettoyage de l'espace, ainsi que les charges sont inclus.

Comment accède-t-on à l'espace?

L'espace est accessible grâce à une clé et un code d'accès, aux horaires suivants : du lundi au samedi, de 8h à 19h.

Les visiteurs extérieurs sont-ils acceptés?

Oui, les visiteurs extérieurs sont acceptés, sous réserve de ne pas perturber les conditions de travail des autres usagers. Les rendez-vous seront de préférence organisés dans la salle de réunion, qui aura alors été réservée au préalable.

Puis-je recevoir du courrier sur place?

La réception de courrier professionnel est possible avec mesure. De petits colis pourront également être acceptés. Attention, il n'est en revanche pas possible d'utiliser l'adresse de l'espace Jeunes Pousses pour une domiciliation.

Puis-je venir avec mes propres équipements?

Il est possible d'apporter de petits équipements, tels qu'un ordinateur portable par exemple ou un écran. Pour ne pas encombrer l'espace de travail, ces équipements pourront être stockés dans les armoires nominatives. L'espace ne fournit pas d'ordinateur mais peut prêter écrans d'appoint et souris selon les disponibilités.

Puis-je réserver plusieurs postes?

Oui, c'est possible, il suffira de le préciser lors du remplissage du formulaire d'inscription. Si vous êtes plusieurs utilisateurs d'une même structure, il faudra obligatoirement réserver plusieurs postes.

Puis-je partager mon poste avec d'autres personnes de ma structure ?

Non, l'inscription est nominative : vous seul disposez d'un droit d'accès ainsi que d'une clef et du code d'accès à usage strictement individuel.

Comment puis-je réserver la salle de réunion?

L'utilisation de la salle de réunion est gratuite. Elle est réservable via un calendrier en ligne.

Comment utiliser l'imprimante?

Un usage ponctuel et modéré de l'imprimante est proposé gratuitement (dans la limite de 30 pages/mois environ). Pour un besoin plus intensif, un accord spécifique pourra être trouvé, avec participation financière destinée à couvrir le coût des consommables.

Est-il possible de se restaurer sur place?

Le thé, le café, ainsi que les produits disposés dans l'espace détente sont offerts à titre gracieux à tous les hébergés. Il est possible de déjeuner dans l'espace déjeuner (et pas dans l'espace de coworking). Un micro-onde et un réfrigérateur sont également disponibles.

Comment venir à RépareSeb ?

RépareSeb est situé au 71-73 rue de la Chapelle, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. Vous pouvez venir :

- En métro, avec la ligne 12, arrêt Porte de la Chapelle (ligne 12). La station est juste en face de RépareSEB
- En tramway, avec la ligne 3b, arrêt Porte de la Chapelle
- En bus, avec les lignes 153, 252, 302, 350 et 38
- En vélib', avec la station « Rond-Point de la Chapelle »

Y a-t-il un parking disponible?

Non, l'espace Jeunes Pousses ne dispose pas de places de parking. Notez d'ailleurs que le stationnement et la circulation sont compliqués dans cette zone !

Nous pouvons loger quelques vélos à l'entrée du site. Un moyen de locomotion recommandé avec les transports en commun, dans notre démarche de développement durable !

PAIEMENT & FACTURATION

Quels moyens de paiement sont autorisés?

L'hébergé s'engage à régler la prestation de service mensuellement au plus tard le 5 de chaque mois, de préférence par prélèvement bancaire.

Y a-t-il un dépôt de garantie?

Un dépôt de garantie (de préférence par virement), équivalent à 1 mois de prestation, sera dû à la signature du contrat.

Y a-t-il une période d'engagement minimum?

La période d'engagement minimum est de 2 mois.

Y a-t-il un préavis pour résilier le contrat ?

Le préavis est de 2 mois pour mettre fin au contrat.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Où puis-je consulter le règlement intérieur?

Il vous sera remis lors de la signature du contrat. Il pourra également être envoyé sur demande.

Quelles sont les conditions d'assurance et de sécurité ?

Les hébergés doivent fournir une attestation d'assurance couvrant leur responsabilité civile professionnelle.
Le matériel laissé dans l'espace de coworking reste sous la responsabilité de son propriétaire.
L'espace Jeunes Pousses RépareSeb décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.
Une alarme anti-intrusion protège l'accès pendant la fermeture des locaux.

Quelles sont les mesures sanitaires prises face au Covid ?

L'organisation du site a été adaptée pour respecter toutes les mesures barrières.
La superficie et la disposition des postes de travail permettront d'assurer une distance de sécurité adaptée au contexte sanitaire. Par exemple, le nombre de participants dans la salle de réunion pourra être adapté à tout moment en fonction des protocoles sanitaires en cours.
Chacun est tenu de nettoyer en partant l'espace qu'il a occupé, à l'aide de lingettes à usage individuel et de spray désinfectant mis à disposition.
Le système d'aération est conçu pour permettre un renouvellement permanent de l'air sur le site.
Nous encourageons les arrivées et départs décalés de manière à éviter les heures de pointe dans les transports.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Qui puis-je contacter en cas de questions supplémentaires?

En cas de questions, vous pouvez nous écrire à jeunespousses@repareseb.fr

Ce FAQ sera actualisé régulièrement en fonction des questions remontées.